

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

SÉANCE DU 20 DECEMBRE 2024

Sous la présidence de : Monsieur Jean-François FOUNTAINE.

Autres membres présents : Madame Danièle CARLIER-MISRAHI - Monsieur Jean-Bernard HARENG - Madame Chantal MURAT – Madame Aya KOFFI – Monsieur Joseph BROCHET - Madame Marylise FLEURET-PAGNOUX - Monsieur Eric PASQUIER - Madame Marie-Bernadette GAUTHIER-VATRÉ - Monsieur El Abbès SEBBAR- Madame Anne-Marie BAUDON - Madame Françoise COHEN- Madame Catherine MARCY.

Étaient absents/excusés : Madame Delphine CHARIER - Madame Anne de CHALENDAR (pouvoir à M. HARENG) - Monsieur Vivien JULHES (pouvoir à Mme CARLIER-MISRAHI) - Madame Frédérique MORANGE (pouvoir à Mme MARCY)

Secrétaire de séance : Monsieur El Abbès SEBBAR

Dates de convocation :	16 décembre 2024
Nombre de membres en exercice :	17
Nombre de membres présents ou ayant donné procuration :	16
Nombre de votants :	16
Nombre d'absent :	1
Pour :	16
Contre :	0
Abstention :	0

N°21 : Délibération pour le thé dansant du 8 avril 2025

Monsieur Le Président expose que dans le cadre des actions de lutte contre l'isolement social chez les personnes âgées, le CCAS de LA ROCHELLE organise, 2 fois par an, un thé dansant à l'attention des personnes âgées rochelaises.

Le prochain thé dansant est prévu **le mardi 8 avril 2025** à la salle des fêtes de VILLENEUVE LES SALINES de 14h à 18h.

Le principe d'un spectacle réalisé par les seniors est reconduit à la demande de l'ensemble du public (enquête de satisfaction). Le programme prévisionnel de l'après-midi festif est le suivant :

- ↳ Un spectacle interprété par les seniors (chorale) ;
- ↳ Une dégustation de mignardises préparées par la section « Production culinaire et Service » du Lycée DORIOLE. Le service sera assuré par les lycéens ;
- ↳ Un spectacle présenté par un artiste (tour de chants et animation dansante).

La prestation du Lycée DORIOLE est prévue pour 130 personnes environ (participants et invités du CCAS).

Le budget prévisionnel des dépenses se répartit comme suit :

Salle des fêtes VLS	0,00 €
Artiste avec GUSO	600,00 €
Prestation culinaire + déjeuner+	
Boissons+vaisselle	1 400,00 €
Sécurité civile	250,00 €
Décorations diverses	120,00 €
Nappes	300,00 €
Tickets	0,00 €
Maitre de chœur spectacle	1 200,00 €
Communication (affiches)	50,00 €
SACEM	100,00 €
Boisson du déjeuner	50,00 €
TOTAL	4 070,00 €

Le budget des recettes sera équilibré par :

La participation des personnes âgées

600 €

La participation du CCAS

3470 €

PUBLIÉ LE 31/12/2024

Sous réserve d'inscription des crédits au budget 2025 du CCAS.

Une participation sera demandée aux seniors en fonction des revenus selon le barème des prestations servies de la CNAV (pas d'augmentation par rapport au thé dansant de mai 2024).

Revenus annuels pour une personne seule	Revenus annuels pour un couple	Proposition de tarif pour la participation au thé dansant par personne
<1400 euros	<2200 euros	6,50 euros
>1401 euros	>2201 euros	11,50 euros

Au vu des éléments présentés, il est proposé au Conseil d'administration de valider la proposition tarifaire par personne.

**CETTE PROPOSITION, MISE AU VOIX, EST ADOPTÉE
POUR EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME**

Le Président du CCAS

Jean-François FOUNTAINE